

NOÉMIE I.

Noémie, 17 ans, est allée hier soir jeudi 6 novembre avec des amis voir un spectacle au bar du CEGEP. Au cours de la soirée, elle a consommé 2 bières, qu'elle avait elle-même acheté avec son amie Jade, puis un shooter. Après le spectacle, elle a bu une bière offerte par un des gars du groupe de musique. Suite à cela, elle ne se rappelle plus du reste de la soirée à partir d'environ minuit. Elle se réveille le lendemain matin à 8 heures dans une chambre de motel, seule et nue. Lorsqu'elle s'assoit sur le bord du lit, elle a des élancements au niveau du vagin et de l'anus; elle ressent également une douleur autour du mamelon droit, et des douleurs musculaires diffuses. En cherchant ses vêtements par terre, elle voit des condoms usagés sur le tapis. En panique, elle prend le téléphone, trouve le nom du motel écrit à côté, et elle appelle sa mère. Celle-ci lui demande de l'attendre à la réception du motel, et une fois rendue elles conviennent ensemble d'appeler les policiers. Lorsque ceux-ci arrivent, ils questionnent Noémie puis la dirigent au Centre Désigné le plus près, pendant qu'un autre policier inspecte la chambre de motel et questionne le personnel.

Suite à son arrivée au Centre désigné le vendredi 7 novembre à 10 heures, l'infirmière Lyne C. rencontre Noémie, seule. Celle-ci veut porter plainte. Elle est d'accord pour que l'on appelle une intervenante de l'Escouade 24/7, qui vient rejoindre l'équipe médicosociale.

Après avoir procédé à un prélèvement d'urine, l'infirmière apprend lors de son questionnaire, outre les informations ci-haut mentionnées déjà données par Noémie, que :

- celle-ci est en bonne santé, et qu'elle n'a pas d'allergie.
- qu'elle prends des contraceptifs oraux mais qu'elle a oublié de prendre son comprimé d'hier soir; elle a été menstruée normalement le 27 octobre dernier.
- elle est vaccinée contre l'hépatite B.
- Noémie a un copain, qui vit dans une autre ville, et elle a eu une relation sexuelle avec ce dernier il y a 6 jours, le 1^{er} novembre.
- En plus des symptômes physiques ressentis depuis son réveil déjà mentionnés ci-haut, Noémie a remarqué en allant à la toilette de la réception du motel qu'elle avait un peu de sang dans sa culotte et en s'essuyant avec le papier; elle a l'impression que ça vient de son anus.

L'examen physique fait par la Dre Diane B. révèle une marque de morsure autour du mamelon droit lors de l'examen général, ainsi qu'une fissure anale à 3h lors de l'examen des organes génitaux. La médecin la rassure sur le fait que ces blessures vont guérir rapidement, que le reste de son examen est normal, et lui offre la possibilité d'avoir une prophylaxie contre le VIH. Noémie en parle à sa mère et accepte. La Dre B. lui remet son formulaire pour l'IVAC, et lui donne un rendez-vous de suivi médical dans 2 semaines, lundi le 24 novembre. L'infirmière remet à Noémie un Plan B, lui fournit de l'information sur les conséquences de l'agression sexuelle, lui remet les dépliants appropriés, et sa sécurité au départ est assurée avec sa mère et les policiers.

La trousse médico-légale est remise aux policiers, et la lame de réserve pour l'ADN est conservée au frigo barré du Centre désigné. Un signalement de l'agression est fait à la DPJ par l'infirmière.